



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0765

26-DD-0037

LILLE - 2 rue Georges Danton - Exercice du droit de préemption urbain

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.